



Assemblée générale ordinaire

placée sous la présidence d'honneur de
Monsieur Frédéric Journès, ambassadeur de France en Suisse

Samedi 12 novembre 2022, 11h00-12h00

Polit-Forum – Käfigturm / Tour des Prisons – Berne

Membres excusés : Philippe Alblanalp – Georges Andrey – Marc Blatter –Éric Fumeaux – Jean Guinand – Rémy Hildebrand – André Hurst – Robert Laverrière – Fabienne Marina-Schaller – Giovanni Mascetti – Alain Moser – Laurent Passer – Loris Petris – Sean Power – Claude Reichler – Michèle Roulet – Nicolas Schatzmann – Christophe Zimmerli.

Membres présents : Jean-Claude Brès, Regina Bollhalder, Virginie Borel, Patrick Cantor, Gilbert Dalmas, Sylviane Dupuis, Laetitia Gabernet, Zavoche Houchangnia, Élisabeth Kleiner, Georges Maeder, Alain Petitpierre, Christine Le Pape Racine, Christine Le Quellec Cottier, Peter Schnyder, Anne-Madeleine Rigolini, Philippe Terrier, Mireille Venturelli.

Invités :

- Mme Catherine Robert, conseillère adjointe de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France à Berne.
- M. Alec von Graffenried, maire de Berne.

Ordre du jour

1. Message de bienvenue du président de l'AMOPA section de Suisse.
2. a) Allocution de Monsieur Alec von Graffenried, maire de Berne.
b) Allocution de Madame Catherine Robert, conseillère adjointe de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France en Suisse qui remettra également les insignes de chevalier de l'Ordre des Palmes académiques à Madame Laetitia Gabernet.
3. a) Désignation des secrétaires de séance : MM. Maeder et Petitpierre.
b) Acceptation du procès-verbal de l'AG du 26 juin 2021 par vidéoconférence.
4. Présentation des rapports du président, du trésorier, des vérificatrices des comptes.
5. Discussion et approbation des rapports.
6. Fonds Leuba.
7. Programme d'activités 2023.
8. Congrès international de l'AMOPA à Genève (12-16 mai 2023), présentation Alain Petitpierre.
9. Élections au comité et à la révision des comptes.
10. Divers.

12.30 Apéritif offert par le maire de Berne, M. Alec von Graffenried.

13.00 Déjeuner dans la salle du *Hof-Café* du restaurant *Zum Äusseren Stand*.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et message de bienvenue par le Président

Georges Maeder salue les membres présents au nom du comité et se réjouit de ces retrouvailles après trois ans d'interruption due au COVID. Il salue en particulier Mme Catherine Robert, de l'ambassade de France, ainsi que M. Patrick Cantor, ancien président de la section. Il remercie les participants de leur présence et procède à la lecture de la liste des personnes excusées.

2b. Allocution de Mme Catherine ROBERT, conseillère adjointe de coopération et d'action culturelle en charge des questions universitaires et scientifiques

Notre invitée remercie l'AMOPA de son invitation et pose quelques balises permettant de situer les activités du Service de coopération et d'action culturelle à Berne. Elle mentionne divers partenaires et opérateurs de la francophonie sur lesquels le SCAC peut compter : Business France, Campus France, les Alliances françaises. Quant aux ICC (industries culturelles et créatives), elles sont l'une des priorités de l'action culturelle de l'ambassade à Berne.

Catherine Robert cite aussi les collaborations avec l'École française de Berne et le lycée français de Dübendorf (Zurich), ainsi que les écoles partenaires avec lesquelles l'ambassade entretient des relations. Elle se réjouit particulièrement de l'ouverture de la librairie Payot à Berne.

Enfin, elle évoque le choix du Goncourt suisse, événement phare de la vie culturelle de l'ambassade de France, que, par ailleurs, la section suisse de l'AMOPA soutient financièrement, tandis que la Nuit des idées, lancée à l'Initiative de l'Institut Français, s'inscrit dans la tradition bien ancrée en France du débat d'idées.

Cérémonie de remise de l'insigne de Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques à Laetitia GABERNET le 12 novembre 2022 à l'occasion de l'assemblée générale de l'Amopa à Berne

*Monsieur le Président,
Madame la Secrétaire Générale,
Madame Laetitia Gabernet,*

C'est pour moi un grand plaisir, d'être parmi vous aujourd'hui dans ce lieu historique devenu aujourd'hui lieu d'échanges, de débats, de culture. Pour ce moment solennel, chère Laetitia Gabernet, vous êtes entourée des membres de l'Amopa et de votre mari et, dans quelques instants, je vous remettrai au nom du ministre de l'Éducation nationale, vos insignes de Chevalier de l'ordre des Palmes académiques.

Permettez-moi tout d'abord, comme le veut la tradition, d'évoquer certains moments particulièrement marquants de votre vie et de votre carrière, ou plutôt de souligner quelques repères, car une vie déjà aussi riche ne saurait être résumée en quelques minutes. Ce qui frappe tout particulièrement dans votre parcours c'est l'ouverture à la diversité, le goût pour l'humain, pour les premiers moments-charnières de l'existence en particulier, c'est également votre énergie et votre ténacité.

Vous vivez aujourd'hui à Bâle, dans le nord-ouest de la Suisse, mais vous êtes née dans le sud-ouest de la France, dans la belle ville d'Auch, préfecture du Gers. Vous en avez gardé, en français, ce léger accent du soleil du sud-ouest.

Vous êtes, très tôt, passionnée par les sciences – mais pas seulement. Vous avez aussi le goût de la littérature et tout particulièrement de la langue, et surtout, vous êtes, jeune femme, fascinée par l'archéologie (vous avez fait des fouilles en France), par l'ethnologie, l'anthropologie. Vous êtes donc fascinée par les origines, mais en même temps par ce qui nous est, à tous, commun, par l'humain dans sa dimension universelle.

Difficile de faire un choix, quand on a plusieurs dons, mais vous vous décidez pour la science. Après des études à Toulouse, vous faites un DEA (aujourd'hui nous dirions un Master 2) au prestigieux Collège de France à Paris, en biologie cellulaire. Et comme vous souhaitez une expérience à l'étranger, vous décidez de poursuivre vos travaux de recherche en Suisse, vous vous inscrivez donc en doctorat à l'Université de Zurich, en neurosciences. Vous voici absorbée par vos quatre années de doctorat, doctorat que vous obtenez brillamment en 2001.

En arrivant à Zurich vous ne parlez pas un mot d'allemand – heureusement votre directrice de thèse est de Lausanne ! Vous faites donc l'apprentissage de l'allemand et surtout vous faites, en découvrant le dialecte zurichois, l'expérience profonde de la diversité des langues, des dialectes. Cette découverte, profondément vécue, est un moment marquant pour vous – qui aura des conséquences.

À partir de 2001 vous faites de la recherche à l'Université de Zurich, quelques mois également à San Diego en Californie. De 2006 à 2010 vous travaillez à l'ETH, mais désormais au département de l'ingénierie en biosciences qui est en fait à Bâle. De Zurich vous déménagez donc à Bâle. Votre famille – vous vous êtes mariée, à un Allemand, médecin, rencontré pendant le doctorat et vous aurez deux enfants – votre famille devient donc petit à petit bâloise.

Comme vous avez aussi une veine entrepreneuriale, vous commencez à rêver d'une entreprise en biotechnologie. Il vous faut pour cela ajouter à votre formation pointue de nouvelles compétences, acquises cette fois par un MBA en création d'entreprise, (entreprise et finances) à l'ESSEC – célèbre grande école de commerce près de Paris. Vous voici donc en 2010-2012 lancée dans un nouveau projet, mais la rencontre, à l'ESSEC, avec une collègue coréenne d'une part, et votre expérience de la maternité de l'autre, vont faire germer une tout autre et toute nouvelle idée. En effet, vous êtes cette fois fascinée par les différences d'approche culturelle de l'accompagnement post-accouchement, de la mère et de son bébé, de l'entourage familial aussi, lors de ce moment unique dans la vie. Vous décidez de créer un lieu, un lieu innovant, unique en son genre en Europe, un cocon pour l'accompagnement des mères et de leur bébé. Ce sera Cocoon Postnatal Care. De 2012 à 2016 vous vous mettez en quête des partenaires adéquats, levez des fonds, cherchez l'emplacement, travaillez avec des architectes. Ce n'est pas chose aisée que de concrétiser – et dans quel cadre légal ? – une idée aussi novatrice. Le projet pourra peut-être se réaliser un jour. C'est ce qu'il faut lui souhaiter.

Chère Laetia Gabernet, vous vous êtes toujours intéressée à la langue, aux langues, à la langue française en particulier, au français comme langue-monde. Lorsque votre aînée, votre fille Mathilde, est en primaire à l'école locale vous souhaitez bien-sûr que son apprentissage se fasse aussi en français. Et certes, il existe bien le programme Langue et Culture d'Origine de la Direction de l'Instruction publique du canton germanophone de Bâle-Ville qui propose d'ailleurs une trentaine de langues, mais vous constatez que seul huit enfants sont inscrits en français. Une fois de plus vous vous investissez pleinement et relevez ce nouveau défi. Vous devenez tout d'abord coordinatrice du français pour le programme LCO, puis en 2015 vous fondez L'AFFB, l'Association des Familles Francophones de Bâle, vous trouvez des salles qui vous sont mises à disposition dans les écoles, vous recrutez les enseignants. Le programme est, à ses débuts, soutenu par l'AEFE, c'est une école FLAM. L'objectif de votre association, à travers la mise en place de cours et d'activités culturelles en français, est de favoriser le maintien de la langue française et d'améliorer sa maîtrise parmi les enfants de familles françaises, francophones, bilingues, à Bâle et désormais aussi dans ses environs. Petit à petit, vous couvrez toutes les classes, du Kindergarten à la maturité, vous assurez la préparation du DELF. Les cours sont dispensés dans des salles de classe mises à disposition dans les écoles et les résultats obtenus par les élèves sont intégrés dans les livrets scolaires. Aujourd'hui, grâce à vous et à votre association, ce sont une centaine d'enfants de 15 nationalités différentes dans sept écoles qui bénéficient d'un programme reconnu de haute qualité. Quel succès ! Vous avez su, chère Laetitia Gabernet, grâce à votre énergie, grâce à votre engagement, mobiliser des forces dormantes, faire vivre et fleurir la langue française à Bâle.

Je souhaiterais ici rappeler que l'ambition pour la langue française et le plurilinguisme est un objectif du quinquennat de la Présidence française. La francophonie c'est, selon la formule du président Macron, « ce continent humain qui admet comme Constitution une grammaire partagée, comme articles de loi une syntaxe, comme code civil un vocabulaire ».

Nous conférons depuis longtemps une dignité particulière à la langue, elle n'est bien évidemment pas qu'un simple outil de communication mais la substance même de ce qui nous fait humain. Aujourd'hui, parler de notre langue française qui est langue-monde, langue-archipel, c'est aussi parler du plurilinguisme et de l'importance de la traduction car la langue française est en permanence en contact avec d'autres langues et finalement la France est le seul pays de la francophonie qui ne vit qu'en français.

Les Palmes académiques ont été créées par le décret impérial du 17 mars 1808, modifié en 1955, puis en 2002. Aujourd'hui l'Ordre des Palmes académiques est administré par un Conseil de l'ordre et présidé par le ministre de l'Éducation nationale. Il honore les personnes « qui se sont distinguées au sein de l'université, ont rendu des services signalés à l'enseignement ou contribué effectivement au développement des œuvres péri- et post-scolaires et de la formation professionnelle ». Les Palmes académiques peuvent être accordées, sur proposition du ministre / de la ministre des Affaires étrangères, aux étrangers et aux Français résidant à l'étranger « qui contribuent effectivement à l'expansion intellectuelle, scientifique et artistique de la France dans le monde ».

Chère Laetitia Gabernet, pour votre engagement en faveur des valeurs de l'éducation et de la francophonie et pour la qualité de votre activité académique et associative et au nom du ministre de l'Éducation nationale, nous vous faisons Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques.

Catherine Robert, conseillère adjointe de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France à Berne.

3a) Secrétaires en séance : Georges Maeder et Alain Petitpierre

3b) Acceptation du procès-verbal de l'AG 2019 à Fribourg

Le P.V a été soumis en ligne aux participants après la tenue de la 31^e assemblée.

4. Présentation des rapports du président, du trésorier, des vérificatrices des comptes (à consulter sur le site Web)

5. Approbation des rapports

Les trois rapports sont acceptés à l'unanimité à l'issue de trois votes.

6. Fonds Leuba

Le trésorier donne les raisons pour lesquelles le compte d'épargne de PostFinance a été bouclé afin d'éviter les frais de gestion.

7. Programme d'activités 2023 présenté par Georges Maeder au nom du comité

* Congrès international de Genève

* Choix Goncourt de la Suisse (Fonds LEUBA)

* SLFF

* Concours « Nous l'Europe »

* Assemblée générale 2023

* Contacts avec l'ambassade de France

* Candidatures aux Palmes académiques

* Liens avec l'AMOPA national et les sections voisines (Haute-Savoie en particulier).

8. Congrès international de l'AMOPA à Genève (12-16 mai 2023), projet présenté par Alain Petitpierre

Patrick Cantor suggère que l'on utilise pour le congrès l'article de Philippe Abplanalp, « Le ruban violet à La boutonnière de l'Histoire » paru dans la *REVUE DE L'AMOPA*, n° 222, décembre 2018.

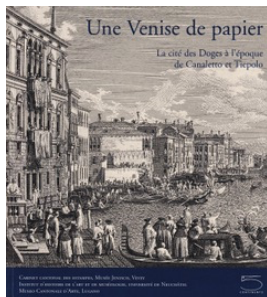
9. Élections au comité et à la révision des comptes

Alain Petitpierre, vice-président, en l'absence des trois personnes concernées, fait voter successivement pour la reconduction du président Georges Maeder, de la secrétaire générale Élisabeth Kleiner-Guillais et du trésorier Zavoche Houchangnia, qui sont tous trois reconduits dans leur fonction jusqu'en 2024 par des applaudissements. Un dernier vote, également sanctionné par des applaudissements, confirme les autres membres du comité, soit Gilbert Dalmas, Rémy Hildebrand, Alain Petitpierre et Peter Schnyder dans leur fonction jusqu'en 2024.

Les deux vérificatrices des comptes, Mmes Marie Besse et Fabienne Marina-Schaller, seront confirmées dans leur rôle lors de l'assemblée générale de 2023.

10. Divers

L'AMOPA-TICINO à l'initiative de Gilbert Dalmas offre un livre à chaque participant :



L'assemblée se clôt à 12h30.

Georges Maeder, Alain Petitpierre.

